



Wallonie



Hôtel de ville de Montigny-Le-Tilleul

Hôtel de ville de Montigny-Le-Tilleul

Cet ambitieux projet a nourri la rédaction d'un cahier des charges particulièrement exhaustif et pertinent. L'auteur de projet a su faire écho aux exigences découlant d'un programme d'extension et de rénovation de l'hôtel de ville avec pour priorité une très basse énergie. A cela s'ajoutaient encore la création d'un parc et l'aménagement de 80 places de parking.

Axé sur la perception positive du service à rendre à la collectivité et orienté sur les besoins des citoyens, ce projet réunit dans un espace favorable aux échanges le personnel communal et celui du CPAS de Montigny-le-Tilleul avec succès.

Le bâtiment d'une grande légèreté structurelle comprend un porte-à-faux spectaculaire en véritable « lévitation ».

L'implantation très particulière permet ainsi à la majorité des services communaux adressés au public de se trouver de plain-pied en lien avec la rampe douce qui mène à l'espace d'accueil central et de se connecter au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

L'utilisation du mélèze comme matériau permet une perception directe de la destination des espaces et de leur statut privé ou public.

La fonction de pare-soleil des lamelles se voit également doublée d'une volonté esthétique en donnant la réplique aux troncs des tilleuls bordant le parc.

La faible consommation énergétique étant l'une des priorités, ce ne sont pas moins de trois chaudières gaz à condensation haut rendement (disposées en cascade) avec ventilation mécanique avec échange de flux qui assurent le chauffage du bâtiment.

Au niveau de l'éclairage, l'utilisation massive de grandes fenêtres donnant sur le parc permet aux 60 personnes occupant les bureaux de bénéficier au maximum de la lumière naturelle.

Au niveau des espaces occupés, on note les astucieux regroupements dans des bureaux communs des agents de services qui se complètent et des configurations spatiales adaptées au bien-être des fonctionnaires. Le nouveau bâtiment se veut l'expression même d'une nouvelle représentation du service public.

Hôtel de ville de Montigny-Le-Tilleul

Lieu : Montigny-Le-Tilleul

Réalisation : février 2014

Coût : 6.533.167€ HTVA

Intervention SPW : 3.661.770€

Maître d'ouvrage : Commune de Montigny-Le-Tilleul

Auteur de projet : Bureau Vers plus de bien être V+ / Bureau Bouwtechniek

Techniques spéciales : Marcq & Roba

Stabilité : Bureau d'études Greisch

Coordinateur sécurité-santé : Bureau Bouwtechniek

Entrepreneurs : Bemat, Jansen (gros œuvre) – MMC, Jonckere, Entr. Pascal Rendant (menuiserie) – Collignon (électricité) – Druart (chauffage) – Bemat, Sapa (finitions intérieures)

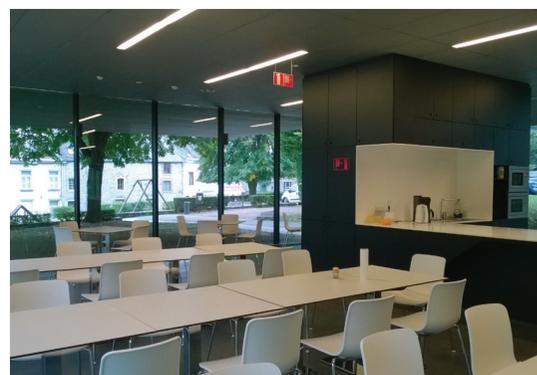
Surface : 5.000 m²

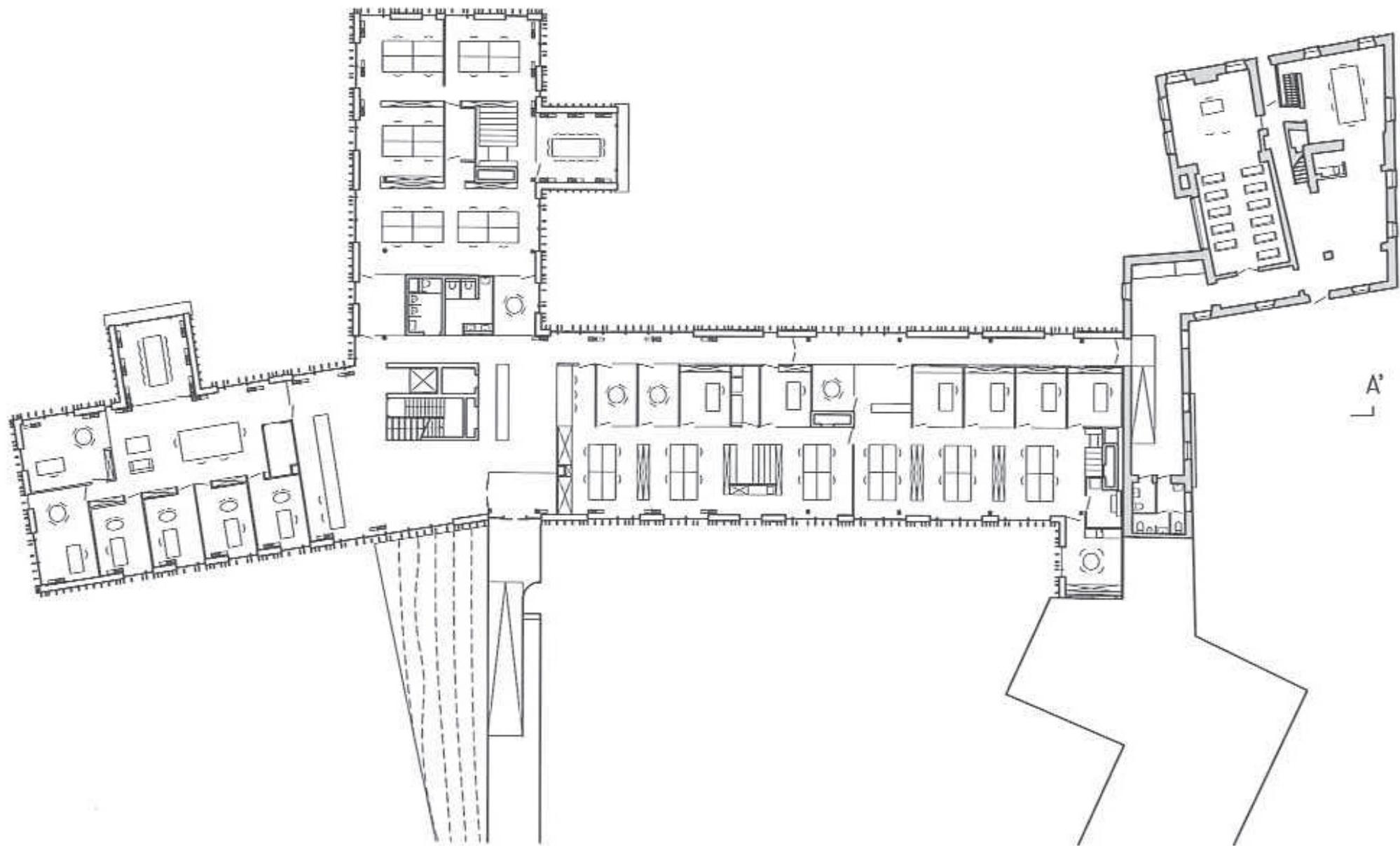
Occupation : 60 personnes

Chauffage : trois chaudières gaz à condensation haut rendement (disposées en cascade) avec ventilation mécanique avec échange de flux

Implantation :









Restauration et rénovation de la ferme Mottet

4520 Wanze

Maître d'ouvrage : Commune de Wanze

Surface : 5.200 m²

Coût : 8.708.568 € TVAC

Réalisation : 2012



Caserne des pompiers

6000 Charleroi

Maître d'ouvrage : Ville de Charleroi

Surface : 20.000 m²

Coût : 30.230.825 € TVAC

Réalisation : 2016



Hôtel de Ville

6110 Montigny-Le-Tilleul

Maître d'ouvrage : Ville de Montigny-Le-Tilleul

Surface : 5.000 m²

Coût : 6.533 € TVAC

Réalisation : 2014



Maison communale/CPAS

4400 Herstal

Maître d'ouvrage : Commune d'Herstal

Surface : 12.500 m²

Coût : 16.500.000 € TVAC

Réalisation : 2015



Caserne des pompiers

5100 Jambes

Maître d'ouvrage : Ville de Namur

Surface : 9.250 m²

Coût : 15.000.000 € TVAC

Réalisation : 2015



Maison communale/CPAS

5030 Gembloux

Maître d'ouvrage : Commune de Gembloux

Surface : 8.960 m²

Coût : 10.600.000 € TVAC

Réalisation : 2015

La Direction des Bâtiments subsidiés fait partie intégrante de la Direction Générale des Routes et des Bâtiments du SPW et plus particulièrement du Département des Infrastructures subsidiées.

Elle apporte un soutien technique et financier ainsi que son expertise dans de nombreux projets de constructions et de rénovations tels que :

- Bâtiments destinés aux services publics communaux et provinciaux;
- Bâtiments destinés aux locaux administratifs de centres publics d'action sociale;
- Bâtiments nécessaires à l'exercice de la morale laïque ou à l'exercice des cultes reconnus;
- Bâtiments destinés aux locaux administratifs des associations de communes dont seules sont membres les personnes de droit public;
- Crèches communales et maisons communales d'accueil de l'enfance agréées par l'autorité compétente;
- Bâtiments communaux affectés à l'exercice d'activités liées à la vie locale tels que des maisons de quartier...
- Casernes d'incendie;
- Postes de Police.

Nous souhaitons, par le biais de cette publication, d'une part, mettre en valeur des réalisations de grande qualité qui méritent votre attention et d'autre part, vous faire partager notre expertise riche d'une expérience dans la réalisation de plus de 38 crèches, 38 maisons communales / CPAS, 10 casernes d'incendie, 40 postes de Police et projets divers... aux cours des cinq dernières années car la création d'espaces où l'on «se sent bien» participe à la qualité de la vie pour TOUS et exprime des valeurs positives et une vision d'avenir optimiste pour aller encore plus loin...

Nous sommes à votre service :

- Dans le cadre des Plans d'Investissements communaux et des Programmes Triennaux;
- Dans le cadre de Programmes Européens;
- Et pour tout autre expertise en matière de bâtiments sur le territoire wallon.

Notre équipe est à votre disposition,

n'hésitez pas à nous contacter :

Isabelle Jadot, Directrice.

dgo1-77@spw.wallonie.be

infrastructures.wallonie.be

<http://pouvoirslocaux.wallonie.be>